

Nom et adresse de l'envoyeur	Date	Adressée au	Modification proposée
61. CHAMBRE DE COMMERCE CANADIENNE, Montréal (Qué.).*	3/1/58	Secrétaire d'État	Prolongement des heures de vote aux bureaux provisoires, jusqu'à 8 heures du soir.
62. CHAMBRE DE COMMERCE CANADIENNE, Montréal (Qué.).*	23/4/59	Secrétaire d'État	(1) Plus grande utilisation des bureaux provisoires aux élections fédérales. (2) Ouverture des bureaux de scrutin jusqu'à 8 heures du soir.
63. FÉDÉRATION CANADIENNE DES FEMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION.	—	Secrétaire d'État	Privilège de voter aux bureaux provisoires.
64. JUGE EN CHEF ASSOCIÉ, Cour supérieure, W. B. SCOTT, Montréal (Qué.).	27/8/57	Directeur général des élections	Augmentation du dépôt requis pour le recomptage.
65. L. WHITE, Apt. 22, 394, Dovercourt Road, Toronto (Ont.).	9/7/58	Directeur général des élections	Publication sommaire des dépenses des candidats. La formule devrait être modifiée et le candidat devrait avoir le choix de la publication.
66. G. KENNETH ISLEY, Berwick (N.-É.).*	4/3/59	Premier ministre	Plafond de \$2,500 pour les dépenses des candidats. (Comme au Royaume-Uni).
67. R. B. HUTTON, 56, rue Sparks, Ottawa (Ont.).	19/3/58	Directeur général des élections	Modification des formules 19 et 112 (révision des listes) afin de ne pas utiliser les deux côtés des feuilles.
68. F. T. McDERMOTT, Président, Comité de la Loi électorale, Association libérale d'Ontario, 302, rue Bay, Toronto (Ont.).	10/2/58	Directeur général des élections	Formule 37 (directives aux électeurs) emploi de certains noms.
69. GEORGE K. HAVERSTOCK, Officier rapporteur d'Acadia, Castor (Alberta).	13/12/57	Directeur général des élections	Acadia devrait être inclus dans la quatrième annexe.

\* Déposé par le secrétaire d'État.